

Honoraires Pédicurie - Podologie

1/ Les soins de pédicurie ci-après ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie (y compris pour les patients bénéficiant d'une prise en charge CMU, AME ou ALD)

• Soin de Pédicurie / Examen Podologique (PE1)	35€
• Suite de Soin (PE2)	20€
• Examen clinique Podologique (PEC)	50€
• Orthoplastie Simple : Appareillage protecteur et/ou correcteur d'orteils (PE3)	40€
• Orthonyxie : appareillage correcteur d'ongle (PE5)	40€
• Onychoplastie (PE6)	40€

2/ Prise en charge partielle par l'Assurance Maladie

• Semelles Orthopédiques (PA1)	140€
--------------------------------	------

Les semelles orthopédiques (une paire par an) sont en partie prises en charge par l'Assurance Maladie sur production d'une ordonnance médicale datant de moins de 6 mois

3/ Prise en charge par l'Assurance Maladie

• Soin de Prévention Diabète <u>-GRADE 2 et 3 uniquement -</u>	
---	--

4 et 6 séances par an ET sur présentation de l'attestation d'ALD ET de la prescription médicale (POD) 27€